

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DES REFORMES
ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE
LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES
CARRIERES ADMINISTRATIVES

DECRET N° 93-561 DU 26 NOVEMBRE 1993
/MFPRA/DGFP/

Portant reclassement et nomination
de Monsieur NDILOU Dominique
Assistant Technique Principal de
4ème échelon des Cadres de la
Catégorie A, Hiérarchie II du Corps
des Chercheurs et Techniciens de
Recherche du Personnel de la
Recherche Scientifique.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS:

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la Loi n° 21/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du statut
Général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n° 59/23 du 30 Janvier 1959 fixant les conditions
d'intégration dans les cadres des catégories B, C, D, E (actuellement
A, B, C, D) des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des Fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198 du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 67/50/FP/BE du 24 Février 1967 règlementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs
aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrières administra-
tives et reclassements notamment en son article 1er § 2 ;
(/u le décret n° 82/642 du 16 Septembre 1982 portant statut
particulier du Personnel de la Recherche Scientifique ;
(/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'ap-
probation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions
des situations administratives des Agents de l'Etat ;
(/u le décret n° 85/1068 du 10 Septembre 1985 modifiant l'article 2
du décret n° 80/630 du 27 Décembre 1980 portant déblocage des avancements
des Agents de l'Etat ;
(/u le décret n° 90/420 du 30 Juin 1990 relatif aux effets
financiers des avancements, des reclassements, des révisions des
situations administratives et des titularisations ;
(/u le décret n° 93/315 du 23 Janvier 1993 portant nomination
D.G.C.F. du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/318 du 25 Janvier 1993 portant nomina-
tion des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/312 du 19 Janvier 1993 portant organi-
sation des intérimaires des Ministères ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 1305/MTSS/DGFP/DGPCE/S du 16 Avril 1991
autorisant certains Fonctionnaires admis sur titre à suivre un
stage de formation à l'Institut de Développement Rural (IDR)
de Brazzaville en tête Madame BALENGA (Jacqueline) (Régulari-
sation) ;
(/u l'arrêté n° 0256/MTSSJ-DGPCE. SAVF 7 du 24 Janvier 1993
1989 portant promotion au titre de l'année 1987 de certains
Fonctionnaires des Cadres des Catégories A II et B du Corps
des Chercheurs et Techniciens de Recherche Scientifique : en
tête : TCHICAYA Jean
(/u le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Scien-
tifique du 10 Janvier 1992 ;

(/u la lettre n° 605/LDSTETFP/DGRST/DAF du 16 Octobre 1992
Le Directeur Général de La Recherche Scientifique et Technique trans-
mettant le dossier de l'intéressé ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n°82/842 du
16 Septembre 1982 susvisé, Monsieur NDILOU (Dominique, Assistant Technique
Principal de 4° échelon, indice 940 des cadres de la catégorie A,
hiérarchie II du Corps des Chercheurs et Techniciens de Recherche
du Personnel de la Recherche Scientifique, en service à Brazzaville,
titulaire du diplôme d'Ingénieur de Développement Rural, obtenu à
l'Université Marion NGOUABI de Brazzaville, est reclassé à la caté-
gorie A, hiérarchie I et nommé au grade d'Attaché de Recherche de 3°
échelon, indice 1010. Acc = Néant.

ARTICLE 2 : Le présent décret, qui prendra effet tant du point de
vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 1er Avril 1991,
date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son
stage, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où be-
soin sera./-

Brazzaville, Le 26 Novembre 1993

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement ;

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Reformes Administratives,

Jean Prosper KOYO

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO

AMPLIATIONS :.

- JORC..... 1
- DGFR/DGCA.... 3
- DGFR/BST..... 2
- DGB..... 3
- DGCF..... 2
- DGRST..... 3
- INTERESSE... 1
- DOS SIER..... 3
- SGG/BC..... 2.-